

Géothermie

Publié le 10 octobre 2022

La Ville agit depuis de nombreuses années pour favoriser des solutions économes en énergie en matière d'habitat.



Le développement de la géothermie

Soucieuse de protéger la planète, Arcueil développe un habitat durable. La Ville poursuit le **développement de son réseau géothermique**. Elle le promeut auprès des bailleurs et promoteurs afin qu'un maximum de logements arcueillais puisse en bénéficier. Actuellement, ce sont **11 000 équivalents logements** sur Arcueil et Gentilly (bâtiments communaux, logements privés et immeubles du bailleur social Valdevy), qui ont accès à cette ressource. L'eau est ponctionnée à 1 600 m de profondeur. Quant au réseau, de 15 km de long, il est jalonné de 120 points de livraison.

Cette technologie permet de conserver un prix plus stable tout en luttant activement contre le réchauffement climatique. En effet, la centrale géothermique, d'une puissance de 10 MW, fournit **60 % des besoins en énergie du réseau**. Cela évite ainsi le rejet dans l'atmosphère de **14 600 tonnes de CO2 par an**. C'est l'équivalent des émissions annuelles de 8 000 véhicules. Cette réussite n'est qu'un exemple de ce que la commune souhaite mettre en place pour accompagner les Arcueillaises et les Arcueillais dans la transition énergétique.

Contact

[Mission transition écologique](#)

- [42 rue Cauchy 94110 Arcueil](#)
- [01 71 56 03 77](#)



- [Nous écrire](#)

Liens utiles

[Aides financières](#) www.arcueil.fr [Permanences et visites](#) www.arcueil.fr